



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Budget 2021 : un répit pour les contribuables de Val-David

Val-David, 18 décembre 2020

Le conseil municipal de Val-David a adopté, le 15 décembre dernier, un budget équilibré de 10 769 361 \$ pour l'année 2021, avec une baisse des taux de taxation fonciers, en plus de l'application d'un crédit Covid, diminuant le compte de taxes de chaque ménage.



« En cette année particulièrement difficile, c'était primordial d'offrir un répit à nos contribuables. En explorant plusieurs scénarios, nous y sommes parvenus tout en conservant l'offre de service et d'activités qui garantissent la qualité de vie et le bien-être de notre communauté ainsi que la vitalité du village, étant une priorité pour le conseil depuis le début de notre mandat », explique la mairesse, madame Kathy Poulin.

Diminution de 3,5% du taux de taxe résidentielle, gel des tarifs et crédit COVID-19

Deux importants facteurs ont influencé la planification du budget. D'abord, le dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2021-2023 engendre une augmentation de 7,26% de la valeur moyenne des propriétés résidentielles. Pour absorber une partie de cette hausse, le taux de taxe résidentielle fut diminué de 3,5% et les tarifs gelés. De plus, 168 000 \$ de l'aide financière COVID-19 reçue du gouvernement est utilisé pour appliquer un crédit à chaque compte de taxes et ainsi en faire profiter directement tous les contribuables.

Ainsi, si le conseil avait décidé de maintenir les taux des taxes de l'année 2020, le compte de taxes résidentiel moyen aurait subi une augmentation de 99,54 \$.

Saine gestion financière et prospérité économique

Malgré cette diminution du taux de taxe résidentielle, la saine gestion financière de la Municipalité a permis de faire front à des dépenses supplémentaires de 823 005 \$ en 2021, engendrés par une augmentation de 409 824 \$ des dépenses incompressibles, de 93 106 \$ du coût des services externes (MRC, Régie des Incendies, Sureté du Québec et gestion matières résiduelles) et de 320 075 \$ des obligations gouvernementales, et ce, sans puiser dans l'excédent de fonctionnement non affecté pour payer nos opérantes courantes, pour une deuxième année consécutive.

« C'est un budget empreint de réflexions, d'analyses, de discussions franches et de consensus et qui représente les valeurs et les aspirations de ceux et celles qui nous ont élus. C'est un autre budget qui préserve notre offre de services et d'activités, tourné vers l'avenir et qui répond à une municipalité en croissance », commente le conseiller et maire suppléant, M. Carl De Montigny. « Ce que le conseil a mis en place porte fruit; saine gestion administrative et financière, équité procédurale, investissement dans nos actifs municipaux, prise en charge du Parc régional, relations et communication avec la communauté et le milieu, projets structurants et j'en passe », conclut-il.

Encadrer la croissance, maintenir la qualité de vie et assurer la vitalité du village

Le conseil soutient d'importants projets structurants pour investir dans l'avenir du village et garantir sa vitalité dans le respect de ses valeurs et de l'environnement, soit l'accompagnement du projet de construction d'une nouvelle école de près de 30 M\$ annoncé par Québec, le réaménagement de la bibliothèque, le centenaire et l'agrandissement de la station d'épuration. En parallèle, d'autres investissements prévus dans le plan triennal d'immobilisation, dont plusieurs financés par différents programmes gouvernementaux, sont faits dans cette même vision de développement : la réfection de chemins municipaux, d'importants travaux correctifs pour les réseaux d'égout et d'aqueduc de certains secteurs, l'aménagement d'un jardin communautaire au lac Paquin, la gestion des eaux de ruissellement, la réfection d'un barrage et de sentiers au parc régional et le renouvellement de la flotte de véhicules, pour n'en nommer que quelques-uns.

Faits saillants du budget 2021

- Budget de fonctionnement équilibré de 10 769 361 \$, soit une augmentation de 295 284 \$ (2,82%)
- Augmentation des dépenses de fonctionnement de 823 005 \$
- Nouveau rôle d'évaluation : augmentation moyenne de 7,26 % de la valeur des propriétés résidentielles
- Diminution du taux de taxe foncière résidentielle de 0,6852 \$ à 0,6612 \$
- Gel des tarifs de certains services (aqueduc, égouts, matières résiduelles et incendie)
- Application d'un crédit COVID-19 pour diminuer le compte de taxes de chaque ménage

Tous les détails du budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations peuvent être consultés à valdavid.com/publications/trésorerie.